



GenomeCanada *Communication des progrès de nos recherches
à la population canadienne*

CONTEXTE

Les leaders scientifiques de Génome Canada mènent des recherches de calibre mondial sur des questions qui intéressent grandement le public, les décideurs et l'industrie. À titre d'organismes responsables de l'utilisation de fonds publics et de fonds de partenariat, Génome Canada et les centres de génomique doivent rendre compte de leurs activités de manière opportune. Pour le faire efficacement, nous devons fixer des normes de rapport et de reddition des comptes à nos chercheurs.

Jusqu'à maintenant, le portefeuille de Génome Canada se compose de 79 projets scientifiques à grande échelle dont six plateformes de technologie. Seulement un de ces projets est terminé et toutes les plateformes de technologie sont en exploitation.

L'information à l'intention du public sur chacun de ces projets et les plateformes est diffusée dans six sites Web (Génome Canada et les centres de génomique). À l'exception du site de Génome Québec (qui met à jour trimestriellement les données sur chaque projet), l'information est identique dans tous les sites et le personnel n'a accès à rien d'autre. L'information est cependant désuète. Elle n'a pas été mise à jour depuis l'annonce du financement du projet. Certains renseignements datent même de 2002. Collectivement, nous avons fait état de 11 réalisations parmi les 80 projets scientifiques au cours des quatre dernières années. Nos sites Web ne relatent cependant aucun résultat.

MESURES À PRENDRE POUR AMÉLIORER LES RAPPORTS SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

Les décideurs sont las d'entendre la communauté des chercheurs et les groupes de lobby réclamer davantage d'investissements en R-D, année après année. En réponse, les élus rappellent les 14 milliards de dollars d'investissements en R-D consentis par le gouvernement fédéral depuis 1997, dont 600 millions de dollars à Génome Canada en cinq budgets consécutifs. Ils déplorent en outre le fait que les organisations qui ont reçu le financement manquent à leur devoir lorsque vient le temps de montrer un rendement des investissements.

La recherche menée par Génome Canada, peut-être plus que tout autre organisme, est capable de produire des résultats pendant la durée du financement de nombreux projets.

Les mesures suivantes sont proposées pour améliorer notre devoir de communiquer les progrès réalisés et les résultats obtenus dans chacun des projets que nous finançons et de prouver la pertinence de la recherche pour le public.

- a) Le 1^{er} avril de chaque année, le centre de génomique demandera aux dirigeants des équipes de mettre à jour la description vulgarisée de leur projet en fournissant les renseignements suivants :
 - réalisations scientifiques
 - modifications apportées à la description du projet
 - pertinence de la recherche pour le public et/ou les priorités gouvernementales
 - documents publiés
 - recrutement et formation
 - collaboration avec d'autres pays et organisations (universités, industrie, etc.)
 - liste des partenaires de financement et montant des contributions
 - brevets et autre propriété intellectuelle obtenue
 - articles dans les actualités des médias grand public

- renseignements sur les chercheurs principaux
 - estimation du délai d'atteinte des objectifs de la recherche
 - création d'un site Web
- b) Génome Canada mettra à jour l'information actuellement dans Internet, la retournera aux centres pour obtenir l'approbation des dirigeants d'équipe. Génome Canada et les centres de génomique publieront ensuite l'information dans leur site Web respectif.
- c) Génome Canada et les centres de génomique analyseront les mises à jour pour choisir les projets pour chacun de nos rapports annuels, la communication opportune aux décideurs à l'échelle fédérale et provinciale, et d'autres initiatives de communication.
- d) Les chercheurs principaux informeront les centres de génomique dans les 48 heures de l'obtention d'une confirmation qu'un document scientifique a été approuvé en vue de sa publication dans une revue.
- e) Les chercheurs principaux devront informer le centre de génomique et Génome Canada dans les 48 heures de la confirmation d'une étape importante franchie dans le cadre du projet. Le choix du moment et la forme de publication de l'information publique seront négociés par le chercheur principal, le centre de génomique et Génome Canada.
- f) Génome Canada mettra à jour les descriptions de projet lorsqu'une étape importante aura été rendue publique et affichera la mise à jour au plus tard à la date à laquelle l'étape aura été annoncée.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les communications avec le public sont une responsabilité partagée du chercheur principal, des centres de génomique et de Génome Canada. Le directeur des Communications au centre de génomique et le vice-président, Communications, chez Génome Canada, ont la responsabilité principale des communications avec le public. Les directeurs des communications des centres de génomique sont des professionnels et peuvent fournir une aide et des conseils opportuns aux chercheurs principaux dans leurs communications avec le public et les médias.

Le chercheur principal a la responsabilité de fournir de l'information en temps opportun au centre de génomique.